



Commune de Hastière

Opération de développement rural

Rapport annuel 2022

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	2	Aménager et valoriser la Place de Heer	Décompte final des travaux au montant de 1.627.622,18 € TVAC, décompte final des honoraires et frais divers : 123.885,99 € TVAC et décompte final des impétrants et éclairage public au montant de 68.661,43 € TVAC.	DR DGO1
1	5	Mener des projets au niveau des parcs résidentiels de week-end (PRWE) en relation avec le Plan Habitat Permanent (Plan HP) : amélioration des équipements du Domaine « Les Journaux »	Projet cloturé	
1	7	Création d'un complexe sportif et associatif en collaboration avec la commune de Onhaye	6.373.064,44€ Convention DR 2009 portée par la commune de Onhaye	DR SAR Infrasport UREBA
1	8	Envisager la possibilité d'intégrer les énergies renouvelables dans tout nouveau projet	PAEDC en cours	Pollec

1	9	Mettre en œuvre une série d'actions et d'aménagements, en vue de poursuivre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine lié à la Meuse	<p>Lors du chômage de la Meuse en septembre octobre 2022, le Centre culturel a proposé, en partenariat avec l'Office du Tourisme, un évènement en l'abbatiale d'Hastière-par-delà avec un film « Mémoire de Meuse</p> <p>L'Office du Tourisme a organisé plusieurs balades guidées thématiques nature et histoire dans la Meuse en chômage avec des guides locaux. Plusieurs centaines de participants : individuels, familles, groupes associatifs, classes scolaires, ...</p> <p>Namur au fil de l'eau : projet défini pour les aménagements en bord de Meuse à Hastière-Lavaux, dossier d'exécution à l'étude</p> <p>Cœur de village : projet à l'étude en lien avec Namur au fil de l'eau Hastière-Lavaux</p>	
2	10	Aménagements sécuritaires à destination des usagers faibles : suite	<p><u>PIMACI</u> : Projet 2022-2025 : Fiche introduite : création d'un mobi-pôle à Heer-</p>	

			Agimont : 44.800,00€	
2	11	Réaliser des actions et installer des petits équipements en vue de sensibiliser les touristes au respect de la nature	Candidature pour la mise en place d'un nouveau GAL Haute-Meuse avec la fondation Cyris : candidature à introduire pour le 30 juin 2023.	
2	12	Mettre en œuvre un programme d'entretien, sécurité, propreté, équipement des routes, chemins, sentiers et aires de repos en vue d'une gestion durable	Les ouvriers de l'OT entretiennent les 23 parcours pédestres balisés, les 6 parcours VTT et les aires de pique-nique qui dépendent de l'OT	
2	13	Mener des projets au niveau des PRWE en relation avec le Plan HP (suite)		

2	14	Créer des circuits touristiques permettant la découverte des richesses de la commune et de la région	L'Office du Tourisme, en partenariat avec la Maison du Patrimoine d'Hastière (Musée), a organisé des balades guidées et notamment une rando-trek d'une journée complète à caractère sportif et historique. D'autres balades thématiques et trek-bivouac de 2 jours complets sont programmés.	
2	16	Encourager à replanter les haies	Projet « semaine de l'arbre » mené dans le cadre du Programme biodiversité de la Région wallonne.	
2	17	Promouvoir les artisans et leur savoir-faire via un événement « artisanal »	Dans le courant du mois de mars, le Centre culturel a proposé dans le cadre du Festival « A Travers Champs » diverses animations sur le thème de la transmission des savoirs en milieu rural.	
2	19	Créer des circuits VTT	L'OT a créé 6 circuits VTT. Ils sont téléchargeables en GPX sur notre site internet et nous avons une version papier actualisée à l'OT reprenant des rubriques : à voir, à faire, où manger, où boire un verre.	
2	20	Organiser des classes vertes	Projet en réflexion dans le cadre du plan de pilotage des écoles.	

2	23	Mener des actions et des projets en vue d'améliorer l'accueil et l'information des touristes	L'OT a créé en 2022 une brochure dédiée à la Commune d'Hastière dans laquelle on retrouve tous les opérateurs touristiques, les attractions, des infos pratiques.	Subsides demandés au CGT
2	24	Organiser des formations au compostage individuel		
2	26	Créer des logements à loyer modéré adaptés à la demande tout en favorisant la mixité dans ce type de logement	Mise en œuvre du Plan d'ancrage communal avec la Dinantaise : création de divers logements sur la commune (Blaimont ?).	

3	25	Mener des actions et des projets en vue de mettre en œuvre une véritable politique d'information de la population	<p>Projet de plateforme iDélibés-Citoyen pour leur permettre l'accès aux projets de décisions (avant la tenue du Conseil communal) et aux décisions (après la tenue du Conseil communal) inscrits à l'ordre du jour de nos conseils communaux. But : apporter toute la transparence sur la manière avec laquelle les décisions politiques sont prises concernant les séances publiques. Projet prévu en 2023.</p> <p>Projet de mise à jour de la brochure d'accueil communale : échéance : septembre 2023.</p> <p>Suite au Covid, reprise des cérémonies d'accueil des nouveaux citoyens : échéance : septembre 2023.</p>	
3	27	Promouvoir les hébergements touristiques	Les hébergements reconnus sont listés dans la brochure d'Hastière.	

3	29	Créer une halte-garderie	Abandon du projet Bbébus par le GABS.	
3	32	Etablir un règlement d'ordre intérieur « type » pour tous les PRWE	Projet finalisé	
3	33	Trouver une image forte et porteuse pour la commune		
3	37	Valoriser le potentiel hydroélectrique au niveau des barrages de Waulsort et d'Hermeton (=>Hastière)		
3	38	Rénover la Chaussée de Givet en y intégrant une piste cyclable	Projet en cours de réalisation dans le cadre du PIC 2019-2021. Avec la réfection de la Rue de la libération, projet de 445.171,61. €	
3	44	Créer des activités culturelles et sportives adaptées aux besoins des jeunes	Projet mis en suspens : réalisation par HEC Consulting d'une étude de marché permettant d'identifier les besoins et souhaits des jeunes âgés de 16 à 30 ans. Suspendu à cause du contexte sanitaire.	
3	45	Valoriser le patrimoine architectural et culturel de la commune	L'édition de deux brochures historiques réalisées par la Fédération des Anciens Combattants sur la guerre 40-45 et le patrimoine s'y rapportant ainsi qu'une exposition et un défilé d'anciens véhicules militaires dans les différents villages de l'entité avec des haltes historiques. Organisation de concerts dans des lieux historiques comme l'abbatiale d'Hastière-par-delà.	
3	47	Développer le tourisme vert	Candidature pour la mise	

			en place d'un nouveau GAL Haute-Meuse avec la fondation Cyris : candidature à introduire pour le 30 juin 2023.	
3	48	Sensibiliser avec l'aide des jeunes et du Conseil Communal des Enfants aux problématiques sociétales	Conseil des enfants à réélire-suspendu en raison de la crise sanitaire.	
3	57	Re-dynamiser la vie locale	La mise en place de réunions entre les différents partenaires hastiérois (PCS, HP, CPAS, Centre culturel, Office du Tourisme, Dinamo) pour mener ensemble des actions sur le territoire	
3	58	Coordonner les attractions et les activités touristiques	Mise en place d'un calendrier d'événements et de randonnées thématiques (nature et histoire) par l'Office du Tourisme	
3	59	Organiser des journées pédagogiques scolaires	Journées organisées chaque année par les écoles.	
3	66	Maintenir et valoriser le concours VTT	Candidature pour la mise en place d'un nouveau GAL Haute-Meuse avec la fondation Cyris : candidature à introduire pour le 30 juin 2023. Réflexion en cours dans le cadre de l'appel à projets CGT "aménagement de 3	

			sites nature dédiés au VTT" avec <ul style="list-style-type: none"> • Commune d'Anhée • Commune de Onhaye • Commune de Hastière • Commune de Doische • Commune de Houyet • Complexe sportif et associatif de Miavoye. 	
3	69	Encourager les collaborations avec la Maison du Tourisme de la Haute-Meuse	L'OT participe au projet de Gare en Gare de la MT Explore Meuse et à des contacts très fréquents	
3	72	Aménager une ludothèque		
3	78	Favoriser les sentiers de liaison inter-villages	PAEDC en cours	

3	80	Créer un parking à Waulsort	Parking public sur l'espace de l'ancien « parking bateaux »	
3	83	Adapter les horaires du cyber-mobile + cyber bus (escales informatiques)		
3	88	Améliorer la gestion des déchets	Projet de création d'un point d'apport volontaire suite aux changements de jour de collecte afin d'éviter les dépôts sauvages.	
3	84	Adapter l'éclairage des ponts d'Hastière et de Heer		
3	90	Renforcer l'information et la prévention auprès des jeunes notamment au niveau des assuétudes		
3	91	Mettre davantage à profit l'existence de la télévision locale « Ma télé »		
3	92	Réunir les professionnels du secteur touristique		
3	93	Décentraliser les formations		
3	94	Créer un gîte de groupe		

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet : Avancées en 2022 ou tout début 2023
1	6	Créer une maison de village à Hermeton et en aménager les abords	Convention DR 2013 : montant total du projet : 650.000€	DR	Mise en adjudication des travaux et ouverture des offres le 02/09/2022
2	18	Réduire les vitesses excessives des véhicules			
2	21	Mener des actions et des projets en vue d'améliorer la gestion des cours d'eau			

2	22	Sensibiliser les agriculteurs à la problématique environnementale			
3	30	Soutenir les agriculteurs			
3	31	Profiter de la présence du port de Waulsort et des futures haltes fluviales pour créer des sites touristiques attractifs			<i>Voir projet 2.10</i> Nouvelle identité pour la Maison du tourisme de la Vallée de la Meuse : Explore Meuse → tourisme axé sur la vallée de la Meuse Namur au fil de l'eau site de Waulsort
3	34	Augmenter la présence de la police sur le territoire communal pour plus de sécurité			
3	40	Créer des jobs d'étudiants			Organisation d'Eté solidaire : des étudiants ont travaillé sur divers chantiers de la Commune → 9 étudiants ont été engagés et ont été répartis dans les services suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Office du tourisme : entretien des sentiers touristiques et balisage • CPAS : travail dans le magasin de seconde main « La Halle aux fringues » • Bâtiment : travaux de peinture dans les écoles • PCS : aide et soutien apporté aux aînés.
3	41	Veiller à l'esthétique de la commune			Mise en place d'un inventaire des bancs publics et campagne de rénovation (remplacement des planches et mise en peinture)
3	49	Veiller à l'accessibilité des futurs aménagements pour les PMR			Travaux de la maison communale en 2022
3	50	Améliorer la mobilité sur le territoire communal			Adhésion à la centrale Mobilisud PAEDC en cours
3	51	Développer des actions communes avec le Conseil Communal des Enfants et celui des Aînés			

3	54	Optimiser le système d'épuration des eaux usées sur l'ensemble de la commune			INASEP y travaille
3	55	Trouver une solution au tronçon manquant du RAVeL			<i>Voir projet 2.10</i> La Région y travaille avec les Communes concernées.
3	56	Revaloriser les salles communautaires existantes			Travaux prévus à Blaimont en 2023
3	60	Aménagements sécuritaires en bord de Meuse à destination des usagers faibles			<i>Voir projet 2.10</i> Namur au fil de l'eau site de Hastière-Lavaux
3	63	Commercialiser les produits locaux et promouvoir les activités touristiques dans les commerces de l'entité			L'OTH a décidé de proposer des produits de terroir et des créations d'artisans locaux dans sa boutique. Mise en place de Marchés du terroir. Création d'un groupe transition avec la mise en place d'un Festival 100 % Local
3	64	Développer des entreprises d'économie sociale			
3	75	Sensibiliser la population à la protection de l'environnement			Appel à projets BiodiverCité : concrétisation des projets de l'appel 2021 et nouveaux projets déposés dans l'appel à projets 2022 ; organisation d'une réunion citoyenne d'information et visite de la réserve naturelle Jean Septroux Organisation d'un festival 100% local PAEDC en cours
3	77	Poursuivre les aménagements sécuritaires à destination des usagers faibles			<i>Cf. projet 2.10</i> PIMACI
3	79	Aménagements			

		d'espaces			

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	N° projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Remarques éventuelles
1	3	Créer une serre communautaire	895.644€	DR DGRNE	Possibilité de subside via mesures de compensation ligne HT Elia (volet projet communautaire communal)
2	15	Concrétiser le projet d'espace « Motor-Home »	658 363€	DR CGT INFRASPORT	Ce projet ne pourra pas se réaliser, en tous cas dans le cadre du 1 ^{er} PCDR de la commune, la demande de convention DR n'ayant pas été inscrite à l'OJ du GW avant la fin de validité du PCDR
3	79	Et Aménagement d'espaces			Le 30/11/2020, le Collège a approuvé le SIAM (7 emplacements complets à Heer-Agimont et 2 emplacements de nuits à Récréar).
3	28	Sensibiliser à la qualité des eaux souterraines			
3	36	Créer un atelier rural			Mise en place d'un repair café par le CPAS
3	39	Déterminer la future affectation de la ligne Dinant-Givet et l'aménager en conséquence			Cf projet 2.10 : Construction d'un RAVEL entre Anseremme et Waulsort : travaux inscrits au budget du GW. L'étude de faisabilité est terminée et le permis a été déposé (Maître d'œuvre : RW). Le RAVEL est prévu sur le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer Un dossier de demande de permis d'urbanisme a été introduit dans les Communes de Hastière et de Dinant. Une enquête publique a été organisée et a rassemblé plusieurs remarques et réclamations. Finalement ce dossier a fait l'objet d'un refus du permis d'urbanisme par la Direction de l'Urbanisme de Namur en date du 1er février 2021. Une étude technique a par ailleurs été lancée par la Wallonie et la France pour la réhabilitation de la ligne de chemin de fer entre Dinant et Givet (L154).
3	42	Organiser une Journée Portes Ouvertes annuelle des attractions touristiques			
3	43	Instaurer un système de vigilance citoyenne et remettre sur pied le relais garde-champêtre			

3	46	Développer une zone économique transfrontalière adjacente au zoning de Givet			
3	52	Créer une maison de repos communale			Ce besoin n'a pas été identifié lors des études réalisées par le Conseil consultatif des aînés. Les intéressés semblent privilégier un maintien à domicile.
3	53	Favoriser le maintien des commerces de proximité			
3	61	Relancer la Maison des jeunes			Réflexion sera menée dans le cadre de l'étude à réaliser auprès des jeunes avec HEC Consulting.
3	62	Aménager la Place d'Hermeton et sauvegarder le pont de l'Hermeton			
3	65	Eclairer le parcours RAVeL sur et entre les barrages			
3	67	Valoriser les acteurs régionaux dont les métiers sont liés au bois			
3	68	Créer une association de commerçants			
3	70	Créer un relais VTT			
3	71	Poursuivre les aménagements afin de réduire les vitesses excessives des véhicules			
3	73	Planter des vignes sur les coteaux de la Meuse			
3	74	Inciter à la création d'une ferme pédagogique			
3	76	Appliquer le futur plan de lutte contre le bruit			

3	82	Améliorer la gestion des berges de la Meuse			
3	85	Etablir des collaborations commerciales avec les communes voisines			
3	87	Optimiser la politique en matière d'aménagement du territoire de la commune			
3	89	Offrir une infrastructure correcte au RCS HASTIEROIS (Royal Club Sportif Hastiérais)			Pose d'une clôture de protection autour du terrain de football.

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Raison de l'abandon
1	1	Créer la « Maison Rurale Hastiéroise »	Projet en suspens dans le cadre de ce 1 ^{er} PCDR, vu les contraintes techniques Ce projet a été abandonné dans le cadre du PCDR car réalisé avec une Subvention FEADER. La maison hastiéroise a été inaugurée en juin 2022 et est gérée par le centre culturel
1	4	Aménagements sécuritaires à destination des usagers faibles : Cheminement sécurisé Hastière – Maurenne	Abandon définitif du projet car refus du gestionnaire des voies hydrauliques de réduire le profil hydraulique à cet endroit.
3	81	Poursuivre les activités en collaboration avec le centre pour réfugiés de la Croix Rouge	Fermeture du centre en 2010.
3	86	Créer une maison de village à Hastière-par-Delà	Depuis, une salle privée est mise à la disposition des habitants et des associations

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
<p>Appel à projets BiodiverCité, Appel à projets « Cœur de village » Programme POLLEC : élaboration d'un PAEDC (Plan d'action énergie climat au niveau communal) Réflexion en cours dans le cadre de l'appel à projets CGT "aménagement de 3 sites nature dédiés au VTT". Candidature pour la mise en place d'un nouveau GAL Haute-Meuse avec la fondation Cyris : candidature à introduire pour le 30 juin 2023.</p>					

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010 (convention signée le 27/01/2011) N° visa : 10/40871 du 27/12/2010 2013 – avenant à la convention 2011 N° visa complémentaire : 13/24206 du 05/12/2013	PCDR classique	Aménager et valoriser la Place de Heer	-Garantir la sécurité et la mobilité de tous les usagers en y intégrant la valorisation du réseau de circulation lente - Améliorer le cadre de vie de l'entité par l'aménagement d'espaces conviviaux et la valorisation du patrimoine - Favoriser toute initiative porteuse d'emploi	<i>Pour mémoire – montants repris dans la convention</i> <i>- DG01 (travaux sur la voirie régionale) 100% : 149.500,00€</i> <i>- DR – 60% : 523.041,00€</i> Nouveaux montants repris dans l'avenant : -DGO1 : 100% : 96.770,26€ -DR : 60% : 523.500,00€ et 50% : 372.344,83€
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			27/12/2010	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			05/03/2012	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			13/12/2013 (signature ministérielle avenant)	
Approbation du projet par l'A.C.			21/04/2015	
Approbation du projet par le Ministre			25/09/2015	
Adjudication :			30/11/2015	
Décision d'attribution du marché			30/12/2015	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			24/06/2016	
Début des travaux			16/01/2017 reporté au 27/03	
Réception provisoire			23/01/2018	
Décompte final			11/06/2018	
Décompte final par la Ministre			En attente	
Réception définitive			19 juin 2020	
Etat d'avancement financier du projet :			Décompte final	
Montant conventionné à 100%			1.617.189,66€	
Montant du subside développement rural			895.844,83€	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			1.627.622,18€ TVAC	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013 N° visa 13-24284 du 06/12/2013 Avenant n° visa 21/16389 du 23/09/2021	PCDR classique	Créer une maison de village à Hermeton et en aménager les abords	-Dynamiser le tissu associatif existant en y impliquant davantage les jeunes -Développer des outils concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants -Améliorer le cadre de vie de l'entité par l'aménagement d'espaces conviviaux et la valorisation du patrimoine	Nouveaux montants repris dans l'avenant : DR - 80% : 400.000,00€ - 50% : 347.954,57€ - 50% : 52.382,80€
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			13/11/2013	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			08/06/2015 (CC) et 22/02/2016 (Collège)	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			22/03/2017	
Approbation du projet et de la proposition d'avenant par l'A.C. (délibérations du Conseil communal)			23/12/2020	
Approbation du projet définitif et signature de l'avenant financier par la Ministre			01/10/2021	
Adjudication :			1.436.995,75 €	
Décision d'attribution du marché			21/11/2022	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			650.000€	
Montant du subside développement rural			475.000€ + 325.337,36€	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				
Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2016 Arrêté de subvention :	PCDR classique PwDR - FEADER	Créer la Maison Rurale Hastiéroise	-Dynamiser le tissu associatif existant en y impliquant davantage les jeunes	PwDR : part Région wallonne: 48% part FEADER : 32%

Notification en date du 14/12/2016			-Développer des outils concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants -Améliorer le cadre de vie de l'entité par l'aménagement d'espaces conviviaux et la valorisation du patrimoine	
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		13/11/2013 et 14/06/2016
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		14/01/2018
		Approbation du projet par l'A.C.		30/05/2018
		Approbation du projet par le Ministre		17/10/2018
		Adjudication :		26/11/2018
		2 décisions d'attribution du marché		17/12/2018 et 04/11/2019
		Approbation de l'attribution du marché par la Ministre		27/02/2020
		Début des travaux		01/07/2020
		AM prolongeant de 12 mois la période de subvention de ce projet dans le cadre du PwDR		15/12/2020
		AM prolongeant de 12 mois la période de subvention de ce projet dans le cadre du PwDR		02/12/2021
		Réception provisoire		23/05/2022
		Décompte final		28/12/2022
		Réception définitive		28/04/2023
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%, y compris le mobilier		1.475.000€ (dont 120.000€ en mobilier)
		Montant du subside RW		708.000,00€
		Montant du subside FEADER		472.000,00€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2016 Arrêté de subvention : Notification en date du 14/12/2016	PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Créer la Maison Rurale Hastiéroise	-Dynamiser le tissu associatif existant en y impliquant davantage les jeunes -Développer des outils concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants -Améliorer le cadre de vie de l'entité par l'aménagement d'espaces conviviaux et la valorisation du patrimoine	2.088.346,65 €	28/12/2022
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type			Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges				Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices					

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Espace public de convivialité (salle polyvalente (cinéma, théâtre, défilé, ...), salles de réunion, ...)
	Maison multiservices (organisation de formations, cinéma, théâtre, spectacles, réunions, ...)
Impact des activités sur emploi	Impact sur l'emploi par l'organisation de formations par le guichet de l'emploi (ex : formation au permis de conduire)
	Inclusion sociale (ex : cinéma et spectacles à petit prix)
	Promotion (ex : défilé de mode pour promouvoir l'achat de vêtements de seconde main)
	Attractivité (plus-value pour notre commune de bénéficier d'un tel bâtiment notamment pour l'organisation de formations, pour accueillir de nouveaux artistes et en faire bénéficier les citoyens)

ANNEXE 4 : BILAN DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2003	2004	30/01/2019 : désignation du nouveau quart politique suite aux élections d'octobre 2018.	2 directives incontournables (droit à l'image et RGPD) ont été mises à l'ordre du jour de la CLDR du 14 mars 2019 et soumises au Conseil communal du 27 mars 2019. Suite aux Circulaires ministérielles PCDR 2020/01 et du 10/09/2021, ainsi qu'au modèle de ROI pour les CLDR figurant depuis fin février 2021 sur le site de l'Administration, un point à ce sujet (mise en conformité) a été inscrit à l'ordre du jour de la CLDR du 21 juin 2022.
<p>Activités de la CLDR durant l'année écoulée :</p>	<p align="center">Inauguration officielle de la Maison rurale hastiénoise le <u>10 juin 2022</u></p> <p align="center"><u>Week-end inaugural les 11 et 12 juin 2022</u></p>	<p>Les membres de la CLDR étaient invités à l'inauguration officielle. Plusieurs y ont participé. Cette inauguration a été suivie d'un week-end festif et convivial (les 11 et 12 juin), avec une série de spectacles et animations proposés par le Centre culturel local :</p> <div align="center" data-bbox="1263 879 1630 1399"> <p>INAUGURATION MAISON HASTIEROISE 11 & 12 JUIN dès 14h CONCERTS EXPOSITION ATELIERS SPECTACLES CINÉMA TOUTES LES INFOS www.culturehastiere.be facebook/centre culturel hastiere 082/64 53 72 - info@culturehastiere.be</p> </div>	

	21/06/2022	Soirée en 3 temps (14 participants) : <ul style="list-style-type: none"> - CLDR plénière - Réunion publique d'informations sur l'appel à projets BiodiverCité - Visite de terrain à la Réserve naturelle Jean Septroux.
Réflexions sur l'opération de développement rural		
		<ul style="list-style-type: none"> - Le PCDR de Hastière n'est plus valide. Durant la période entre 2 PCDR actifs, la CDLR continuera à se réunir, notamment pour suivre le projet toujours en cours de la Maison de village d'Hermeton (suivi des travaux, des affectations et occupations futures, ...) et préparer chaque année le rapport annuel sur l'ODR. Il s'agira aussi de faire le bilan de la 1^{ère} opération. Ce travail devra être effectué étant donné que la Commune souhaite réaliser une 2^{ème} opération de développement rural. - La Commune a pris la décision de relancer une 2^{ème} opération de développement rural sur son territoire et de solliciter l'accompagnement de la FRW. Elle a pris 2 délibérations en ce sens : une en date du 20.12.2017 et la 2^{ème} en date du 24.07.2019 (avec le nouveau Conseil communal). En date du 5 juillet 2022, la Commune a introduit les deux demandes (prolongation + accompagnement) dans le guichet unique des pouvoirs locaux. - Le site weebly sur l'opération à Hastière continue à être mis à jour : https://www.pcdr-hastiere.info/
Proposition de projet à entreprendre : pas de programmation vu la fin de validité du PCDR en date du 25 février 2020.		
Numéro fiche-projet		
Intitulé du projet		
Priorité du projet		
Calendrier d'exécution		
Numéro fiche-projet		
Intitulé du projet		
Priorité du projet		
Calendrier d'exécution		

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1an	Pas de programmation vu la fin de validité du PCDR en date du 25 février 2020.				
Année rapport annuel + 2 ans					
Année rapport annuel + 3 ans					